

LES THÈMES DES QUESTIONS présentées ici sont extraits des assistances assurées par les experts de l'INRS. Les réponses apportées sont données à titre indicatif et ont pour objectif de fournir des éléments d'information. Elles ne pourraient, en aucun cas, être considérées comme des textes de référence.

Biodéchets et nettoyage

Dans les centres de valorisation de biodéchets, comment doivent être nettoyés les conteneurs ?

RÉPONSE **APRÈS AVOIR ÉTÉ VIDÉS**, les conteneurs tels que les bacs sur roues et les caisses-palettes doivent être nettoyés et désinfectés (règlement UE 142/2011). Le produit désinfectant doit être appliqué après le nettoyage effectué avec un tensioactif. Compte tenu de la flore identifiée dans les biodéchets, il est recommandé d'utiliser un désinfectant bactéricide, fongicide, levuricide et sporicide. Ce produit doit répondre aux normes spécifiques au domaine industriel¹.

Il faut cependant être vigilant lors de l'application des produits de nettoyage et de désinfection par jet d'eau sous pression ou par frottement avec un balai-brosse. Ces façons de procéder peuvent provoquer des troubles musculosquelettiques (TMS). Cela génère également des aérosols et des projections de produits chimiques et d'eau contenant les

micro-organismes des biodéchets. Ces micro-organismes et produits chimiques peuvent être inhalés et ingérés, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur la santé : atteintes digestives ou respiratoires, allergies... Pour éviter l'ensemble de ces risques, il est conseillé d'utiliser des armoires ou tunnels de lavage adaptés aux conteneurs. ■

1. NF EN 1276 ou NF EN 13697 (activité bactéricide), NF EN 1650 ou NF EN 13697 (activité fongicide et levuricide) et NF EN 13704 (activité sporicide).

En savoir plus



■ **FILIÈRE** des biodéchets alimentaires. Risques et prévention, ED 6473, INRS

À télécharger sur www.inrs.fr

Caristes et vibrations

Comment dois-je concevoir les quais de chargement pour limiter les chocs subis par les caristes ?

RÉPONSE **LE NIVELEUR**, qui assure la liaison entre le quai et la remorque, est un point d'attention particulier dans la maîtrise des vibrations subies par les caristes. Il est important qu'il soit adapté aux charges transportées et son plateau doit avoir le moins de reliefs possible. La lèvre du niveleur est aussi un élément clé dans la réduction des vibrations. Elle doit être plate avec un biseau allongé, le plus fine possible, et maintenue propre et en bon état car chaque dégradation ou déchet augmente le niveau de vibrations. La lèvre doit donc être changée dès qu'elle commence à s'abîmer, ce qu'il est possible de faire sans changer la totalité du niveleur. Lors du positionnement de la lèvre de quai et de son déploiement à l'entrée de la remorque, il faut prévoir une implantation de telle sorte que le niveleur soit à l'horizontale ou en légère pente descendante vers l'entrée de la remorque, cela limitera les chocs et les

vibrations lors du franchissement de cette zone (éviter un positionnement en montée).

Pour limiter les vibrations transmises aux caristes, on peut également agir sur l'organisation du travail, les sols de circulation, les engins de manutention et les remorques des poids lourds. Un quai niveleur équipé d'une lèvre télescopique permet la création d'une zone de refuge, ce qui limite le risque d'écrasement entre le quai et l'arrière de la remorque. ■

En savoir plus



■ **CARISTES** et quai de chargement : attention aux vibrations, ED 6445, INRS

■ **CONCEPTION** et rénovation des quais pour l'accostage, le chargement et le déchargement en sécurité des poids lourds, ED 6059, INRS

À télécharger sur www.inrs.fr